L'ABEILLE DE LA N.ORLEANS

Bureaux 73 rue de Chartres

PUBLICATION QUOTIDIENNE

NOUVELLE-ORLEANS:

DIMANCHE MATIN, 5 SEPTEMBRE

FEUILLETON

A la Troisième Page.

Variétés.

LA NONNE DE MEXICO.

Deux officiers français, appartenant à un corps de volontaires au service de Maximilien, entrèrent un matin dans la cathédrale de Mexico, pour assister à une cérémonie qui avait pour but la prise de possession du couvent de Saint-François, à raison des soins qu'elles avaient prodigués aux victimes du choléra.

La cathédrale, splendidement illuminée, regorgeait de fidèles pressés les uns contre les autres, depuis le porche jusqu'à la nef. L'or et les pierreries garnissaient le maître autel, et les chapelles des bas côtés scintillaient sous les feux des cierges allumés.

La foule, recueillie, présentait un bizarre assemblage de couleurs sévères tranchées par les mantilles noires des femmes et la sombre capa des cavaliers.

A l'issue de la cérémonie, remontant le flot de la foule qui s'écoulait lentement, les deux officiers se rapprochèrent du chœur, s'arrêtant çà et là pour admirer un tableau, une boiserie sculptée, un tabernacle resplendissant d'argent, de rubis et de topazes.

Tout-à-coup le chœur étant séparés du public par une grille, attirant quelque la curiosité indiscrète des fidèles, les corporations religieuses qui assistaient à leur rôle aux diverses cérémonies du culte dans la cathédrale de Mexico, apparaissaient. Le chœur était vide, à l'exception d'une religieuse demeurée en prières, la tête enfoncée dans son capuchon.

Cependant le bruit des pas des deux officiers retentissait sur les dalles de marbre de la travée pour attirer la religieuse de sa dévotion; elle tourna plusieurs fois la tête et, lorsque l'un d'ici-ci ne se fut rapproché de la grille, la nonne se releva brusquement, et posant son doigt sur sa bouche, lui fit signe d'approcher.

Elle n'avait pu faire ce moment sans relever et partie le mouchoir qui cachait sa tête. Elle découvrit ainsi aux yeux ébloui du jeune homme une tête admirable, une toute pure de lignes et de couleur, comme s'ils eussent été taillés dans du marbre, dont ils avaient la blancheur mate et veinée de bleu.

Il s'approcha vers son compagnon, lui disant, d'une voix basse, mais à l'oreille qui le frôlait, à l'écouter, tandis que lui, se rapprochait de la grille, y colla son visage et attendit.

A votre costume, je vous reconnais pour un officier français, dit une voix pure et harmonieuse, en assez bon français mais avec un léger accent espagnol.

Vous l'avez dit, ma sœur, nous arrivons d'Orizaba.

Si j'en juge par l'uniforme que vous portez, et aussi à ce qui brille sur votre poitrine, vous êtes un homme d'honneur, à la discrétion duquel je peut se fier.

Honneur, courage et discrétion, ma sœur, sont des qualités inhérentes à tous les officiers français qui font partie de l'armée du nouvel Empereur.

— J'ai besoin de faire appel à ces trois qualités, pour vous demander un service d'où dépendent ma vie et mon honneur. Me l'accordez-vous d'avance et sans condition?

— Fallût il descendre au fond des enfers pour vous être agréable, parlez ; je jure d'exécuter, sans connaître, la chose que vous m'ordonnerez de faire.

— Je prends acte de votre serment, car je ne vous cache pas que vous n'aurez pas trop de tout ce que votre cœur possède de courage, et d'intrépidité pour me sauver d'un grand danger.

— Parlez, je vous écoute.

— Ce soir, lorsque vous entendrez les horloges compter minuit, trouvez-vous à la petite porte du couvent de Saint-François, qui ouvre sur l'impasse des Franciscains. Vous frapperez discrètement trois coups espacés. Je serai là pour vous ouvrir et je vous ferai connaître la nature du service que j'attends de votre dévouement. Me promettez-vous d'être exact, et puis je compter sur votre parole ?

Si je ne suis pas tué dans l'intervalle, répondit précisez vous me trouverez au rendez vous.

— Dieu vous assiste, mon frère, dit la nonne qui sortit par la porte de la sacristie.

L'officier rejoignit son camarade qui l'attendait sous le portail de l'église.

— Te voilà en bonne fortune, mon cher Léon dit ce dernier. Seulement, méfie-toi du poignard mexicain.

Léon raconta alors à son ami les détails de son entretien avec la religieuse.

— Et, maintenant, conclut-il, que me conseilles-tu ?

— D'y aller, mais comme je redoute pour toi quelque traîtrise, je l'accompagnerai à distance, me tenant prêt à répondre à ton premier appel.

Léon, brave officier, excellent camarade, n'avait qu'un défaut. Il était doué d'une dose de présomption assez forte pour croire qu'à la première vue il fut capable d'inspirer à une femme une violente passion. Les cours faciles des boulevards de Paris et les alcôves d'Afrique aux passions ardentes, avaient pu en être cause, il est vrai. Il ne lui vint pas au seul instant à l'esprit d'éluder l'étrange rendez-vous que la belle religieuse lui avait donné, ni d'en sonmonter l'étrangeté.

Il partit donc, longtemps avant l'heure, par contant de voir quelque chose de l'antique *Tenochtitlan*, fondée par les Aztèques en 1325, et prise par Mazzuma et par les Cortès en 1521. Il admirait les belles maisons peintes à fresques de la *Plaza Mayor*, au milieu de laquelle se dresse la statue équestre de Charles IV. Longeant les fossés desséchés du lac de *Tezcuco*, qui s'est retiré du plateau pour faire place aux constructions de la ville, il atteignit enfin le quartier désert où se dressait comme un fantôme de pierre le couvent de Saint-François.

Il frappa trois coups discrets à la petite porte, qui s'ouvrit aussitôt. La nonne, dont il ne pouvait distinguer les traits cachés sous les plis amples capuchon, lui saisit la main et lui dit d'une voix tremblante d'émotion :

— Merci, j'avais bien jugé de votre courage. Comprenez bien ma recommandation, — laissez vous conduire, — et quoi que vous soyez, jurez-moi de ne pas faiblir et de faire ce que je vous dirai.

Un officier français n'a qu'une parole, ma sœur répondit Leon — guidez moi, je vous suis.

La nonne entraîna l'officier par la main, lui fit traverser les longs et froids corridors du cloître, et s'arrêta devant une petite cellule où la porte était ressée entre ouverte.

L'intérieur était éclairé par une petite lampe placée dans une niche au-dessus d'une statue de Vierge tenant l'enfant Jésus dans ses bras. Un lit de sangle dressé dans un coin, sur dont un matelas était recouvert d'un drap qui allait jusqu'à terre, une petite table, une chaise et deux chaises étaient tout l'ameublement.

La nonne tira d'une petite armoire pratiquée dans le mur, une bouteille et deux verres, invitant l'officier à s'asseoir et à puiser de force dans un cordial qu'elle avait, disait elle, fabriqué elle même.

Elle emplit un verre d'une liqueur jaunâtre versée de la bouteille, et entreprenant à l'eau de fontaine pour emplir l'autre verre.

— Ne coupez cette liqueur, dit-elle, répondant à ce regard interrogateur de l'officier, pour les malades du dehors. Quant à nous, la règle ne convient nous interdit toute boisson spiritueuse.

Un soldat français, même un officier, en eut crainte. Que restait pas à l'effet d'un verre de vin, surtout lorsqu'il est versé par une main délicatine et blanche. Léon vida le verre d'un trait tout et le posa sur la table. Son cœur battait pourtant indépaté assez clairement qu'il ne refuserait devant aucun acte téméraire.

— Tournez-vous un moment, lui enjoignit-elle voix basse, le religieuse.

Suivant docilement l'ordre de la nonne, Léon tourna le dos au lit, les regards fixés du côté de la porte.

— Vous n'entendez pas marcher dans le corridor demanda-t-elle.

— Non, aucun bruit ne trouble notre solitude.

— Dans ce cas, retournez vous.

L'officier pirouetta sur ses chaises, mais d'un bond il se dressa sur ses jambes, les yeux frappés d'horreur, à la vue d'un cadavre étendu à ses pieds.

C'était un moine, dont la robe de bure imprégnée de sang traînait la fin fatale; les traits étaient cachés sous un sang-bouto percé de deux trous à la place des yeux.

— Vous avez tué de m'obéir, dit la nonne, les dents serrées et tenant à la main un stylet mi et acéré. Le savoir que je réclame de vous, c'est de charger ce cadavre sur vos épaules et d'aller le jeter dans le fossé au-delà des murs du couvent. Vous hésiter ? — Ecoutez moi, ma vie, mon honneur sont déjà compromis. Ce misérable moine a pénétré à mon insu dans ma cellule, et j'ai tenté de se livrer sur moi un dernier outrage. Je l'ai poignardé avec ce stylet. Seul héritage de ma famille. Hésitez un seul instant, et je me plonge ce poignard dans la poitrine.

La jeune enfant déjà sous sein, lorsque l'officier, interdit au signe d'assentiment, se baissa, enleva le corps, et le chargeant sur son épaule, traversa lentement les cloîtres du cloître, éclairé par la nonne, qui avait détaché la lampe suspendue au-dessus de la statue de la Vierge.

— Brisbain, à l'église, je vous reverrai, dit-elle, fermant sur lui la petite porte, et le laissant seul avec son lugubre fardeau.

Gravement avec peine le lutte qui bordait le fossé, Leon laissa échapper de ses bras le cadavre du moine qui roula jusqu'au fond bourbeux, rendant au vide mal et visiteur.

Au même instant, son camarade apparaissait devant lui. Toute idée de raillerie ou de félicitation s'évanouit à la vue de cette conclusion inattendue donnée à une aventure amoureuse.

Leon lui conta, sans rien omettre, les incidents de l'expédition qu'il avait été contraint d'accomplir lui. Les deux officiers tirent conseil et résolurent, aussitôt leur rentrée au camp, de jeter leur rapport au commandant.

A peine avaient ils parcouru une centaine de pas que Léon fut obligé de s'arrêter. Une sueur froide inondait son front, ses jambes fléchissaient sous lui, et d'atroces douleurs déchiraient ses entrailles.

— Le vin ! cette femme ! la nonne ! je poi ! — murmura-t-il en mute entrecoupée.

Puis il tomba foudroyé, mort, empoisonné par le moine du couvent de Saint-François.

A l'arrivée au camp, le camarade de Léon fut mis le temps, au l'occasion de venger la mort de l'aimé d'avanant Mexico et se dirigeant sur Puebla.

MOT DES ENTENAIRES.—Sous ce titre, on lit dans le Courrier :

Aumônier Camoux, mort à 121 ans, et qui figurait dans un tableau d'Horace Vernet, buvait beaucoup de vin et vivait d'aliments très grossiers.

Le chirurgien Pélotiman, mort à 110 ans, et qui la veille de sa mort, pratiqua l'opération du trépanement sur le crâne de Dupuytren, buvait beaucoup de bière et de cidre.

Le jardinier en pinchis vers son compagnon, lui disant, comme quelques mots à l'oreille qui le frôlait, à l'écouter, tandis que lui, se rapprochait de la grille, y colla son visage et attendit.

A votre costume, je vous reconnais pour un officier français, dit une voix pure et harmonieuse, en assez bon français mais avec un léger accent espagnol.

Vous l'avez dit, ma sœur, nous arrivons d'Orizaba.

Si j'en juge par l'uniforme que vous portez, et aussi à ce qui brille sur votre poitrine, vous êtes un homme d'honneur, à la discrétion duquel je peut se fier.

Honneur, courage et discrétion, ma sœur, sont des qualités inhérentes à tous les officiers français qui font partie de l'armée du nouvel Empereur.

— J'ai besoin de faire appel à ces trois qualités, pour vous demander un service d'où dépendent ma vie et mon honneur. Me l'accordez-vous d'avance et sans condition ?

— Fallût il descendre au fond des enfers pour vous être agréable, parlez ; je jure d'exécuter, sans connaître, la chose que vous m'ordonnerez de faire.

— Je prends acte de votre serment, car je ne vous cache pas que vous n'aurez pas trop de tout ce que votre cœur possède de courage, et d'intrépidité pour me sauver d'un grand danger.

— Parlez, je vous écoute.

— Ce soir, lorsque vous entendrez les horloges compter minuit, trouvez-vous à la petite porte du couvent de Saint-François, qui ouvre sur l'impasse des Franciscains. Vous frapperez discrètement trois coups espacés. Je serai là pour vous ouvrir et je vous ferai connaître la nature du service que j'attends de votre dévouement. Me promettez-vous d'être exact, et puis je compter sur votre parole ?

Si je ne suis pas tué dans l'intervalle, répondit précisez vous me trouverez au rendez vous.

— Dieu vous assiste, mon frère, dit la nonne qui sortit par la porte de la sacristie.

L'officier rejoignit son camarade qui l'attendait sous le portail de l'église.

— Te voilà en bonne fortune, mon cher Léon dit ce dernier. Seulement, méfie-toi du poignard mexicain.

Leon raconta alors à son ami les détails de son entretien avec la religieuse.

— Et, maintenant, conclut-il, que me conseilles-tu ?

— D'y aller, mais comme je redoute pour toi quelque traîtrise, je l'accompagnerai à distance, me tenant prêt à répondre à ton premier appel.

Leon, brave officier, excellent camarade, n'avait qu'un défaut. Il était doué d'une dose de présomption assez forte pour croire qu'à la première vue il fut capable d'inspirer à une femme une violente passion. Les cours faciles des boulevards de Paris et les alcôves d'Afrique aux passions ardentes, avaient pu en être cause, il est vrai. Il ne lui vint pas au seul instant à l'esprit d'éluder l'étrange rendez-vous que la belle religieuse lui avait donné, ni d'en sonmonter l'étrangeté.

Il partit donc, longtemps avant l'heure, par contant de voir quelque chose de l'antique *Tenochtitlan*, fondée par les Aztèques en 1325, et prise par Mazzuma et par les Cortès en 1521. Il admirait les belles maisons peintes à fresques de la *Plaza Mayor*, au milieu de laquelle se dresse la statue équestre de Charles IV. Longeant les fossés desséchés du lac de *Tezcuco*, qui s'est retiré du plateau pour faire place aux constructions de la ville, il atteignit enfin le quartier désert où se dressait comme un fantôme de pierre le couvent de Saint-François.

Il frappa trois coups discrets à la petite porte, qui s'ouvrit aussitôt. La nonne, dont il ne pouvait distinguer les traits cachés sous les plis amples capuchon, lui saisit la main et lui dit d'une voix tremblante d'émotion :

— Merci, j'avais bien jugé de votre courage. Comprenez bien ma recommandation, — laissez vous conduire, — et quoi que vous soyez, jurez-moi de ne pas faiblir et de faire ce que je vous dirai.

Un officier français n'a qu'une parole, ma sœur répondit Leon — guidez moi, je vous suis.

La nonne entraîna l'officier par la main, lui fit traverser les longs et froids corridors du cloître, et s'arrêta devant une petite cellule où la porte était ressée entre ouverte.

L'intérieur était éclairé par une petite lampe placée dans une niche au-dessus d'une statue de Vierge tenant l'enfant Jésus dans ses bras. Un lit de sangle dressé dans un coin, sur dont un matelas était recouvert d'un drap qui allait jusqu'à terre, une petite table, une chaise et deux chaises étaient tout l'ameublement.

La nonne tira d'une petite armoire pratiquée dans le mur, une bouteille et deux verres, invitant l'officier à s'asseoir et à puiser de force dans un cordial qu'elle avait, disait elle, fabriqué elle même.

Elle emplit un verre d'une liqueur jaunâtre versée de la bouteille, et entreprenant à l'eau de fontaine pour emplir l'autre verre.

— Ne coupez cette liqueur, dit-elle, répondant à ce regard interrogateur de l'officier, pour les malades du dehors. Quant à nous, la règle nous interdit toute boisson spiritueuse.

Un soldat français, même un officier, en eut crainte. Que restait pas à l'effet d'un verre de vin, surtout lorsqu'il est versé par une main délicatine et blanche. Léon vida le verre d'un trait tout et le posa sur la table. Son cœur battait pourtant indépaté assez clairement qu'il ne reculerait devant aucun acte téméraire.

— Tournez-vous un moment, lui enjoignit-elle voix basse, le religieuse.

Suivant docilement l'ordre de la nonne, Léon tourna le dos au lit, les regards fixés du côté de la porte.

— Vous n'entendez pas marcher dans le corridor demanda-t-elle.

— Non, aucun bruit ne trouble notre solitude.

— Dans ce cas, retournez vous.

L'officier pirouetta sur ses chaises, mais d'un bond il se dressa sur ses jambes, les yeux frappés d'horreur, à la vue d'un cadavre étendu à ses pieds.

C'était un moine, dont la robe de bure imprégnée de sang traînait la fin fatale; les traits étaient cachés sous un sang-bouto percé de deux trous à la place des yeux.

— Vous avez tué de m'obéir, dit la nonne, les dents serrées et tenant à la main un stylet mi et acéré. La savoir que je réclame de vous, c'est de charger ce cadavre sur vos épaules et d'aller le jeter dans le fossé au-delà des murs du couvent. Vous hésiter ? — Ecoutez moi, ma vie, mon honneur sont déjà compromis. Ce misérable moine a pénétré à mon insu dans ma cellule, et j'ai tenté de se livrer sur moi un dernier outrage. Je l'ai poignardé avec ce stylet. Seul héritage de ma famille. Hésitez un seul instant, et je me plonge ce poignard dans la poitrine.

La jeune enfant déjà sous sein, lorsque l'officier, interdit au signe d'assentiment, se baissa, enleva le corps, et le chargeant sur son épaule, traversa lentement les cloîtres du cloître, éclairé par la nonne, qui avait détaché la lampe suspendue au-dessus de la statue de la Vierge.

— Brisbain, à l'église, je vous reverrai, dit-elle, fermant sur lui la petite porte, et le laissant seul avec son lugubre fardeau.

Gravement avec peine le lutte qui bordait le fossé, Leon laissa échapper de ses bras le cadavre du moine qui roula jusqu'au fond bourbeux, rendant au vide mal et visiteur.

Au même instant, son camarade apparaissait devant lui. Toute idée de raillerie ou de félicitation s'évanouit à la vue de cette conclusion inattendue donnée à une aventure amoureuse.

Leon lui conta, sans rien omettre, les incidents de l'expédition qu'il avait été contraint d'accomplir lui. Les deux officiers tirent conseil et résolurent, aussitôt leur rentrée au camp, de jeter leur rapport au commandant.

A peine avaient ils parcouru une centaine de pas que Léon fut obligé de s'arrêter. Une sueur froide inondait son front, ses jambes fléchissaient sous lui, et d'atroces douleurs déchiraient ses entrailles.

— Le vin ! cette femme ! la nonne ! je poi ! — murmura-t-il en mute entrecoupée.

Puis il tomba foudroyé, mort, empoisonné par le moine du couvent de Saint-François.

A l'arrivée au camp, le camarade de Léon fut mis le temps, au l'occasion de venger la mort de l'aimé d'avanant Mexico et se dirigeant sur Puebla.

Cour d'Assises de la Seine-Inférieure.

PRÉSIDENCE DE M. MOREAU.

MEURTRE, TENTATIVE DE VIOL, VOIE QUALIFIÉE, CONDAMNATION A MORT.

Le 7 août 1866, la Cour d'assises de la Seine-Inférieure condamnait l'accusé Picard à la peine de mort; ce ministre anniversaire a été rappelé plus par l'inédit redoutable de l'affaire qui, pendant deux jours, a occupé le jury.

Jean-Gustave-Louis Lefrançois, âgé de cinquante ans, accusé d'assassinat et de tentative de viol, et de voie qualifiée. Voici dans quels termes l'acte d'accusation résumait les faits de la cause :

La veuve Lefrançois habitait Bapaumes, sur la route de St-Pierre-en-Port, hameau des Grandes-Dalles, veuve mère enfant, âgée de 79 ans, elle vivait seule et subvenait à ses besoins avec les modestes ressources qu'lui procurait une rente de 180 fr. et la préparation du chanvre à laquelle elle se livrait malgré son grand âge. Chaque jour, une jeune fille, Clémentine Saint-Requier, venait passer quelques heures chez elle et s'occupait des détails du ménage.

Le dimanche 21 mars, la fille Saint-Requier la quitta vers sept heures du soir ; lorsqu'elle revint, le lendemain à 8 heures du matin, elle constata que, contre l'habitude, la porte de la cuisine était fermée et la fenêtre de la chambre ouverte. Elle tira la porte et aperçut cette dernière pièce et, effrayée de désordre qu'elle y remarqua, courut chercher sa mère. La femme Saint-Requier pénétra dans la chambre en sanglotant l'appui de la fenêtre dont un carreau avait été brisé. La table de nuit et les chaises étaient renversées, les meubles avaient été ouverts et le linge qu'elles renfermaient bouleversé. La femme Lefrançois était étendue obliquement dans son lit, la tête tournée contre la muraille; elle avait caché de vive. Les draps du lit étaient maculés de nombreuses taches de sang, et une tache de même nature offrant une forme ronde et étoilée se remarquait sur l'un des pavés de la pièce.

" Les constatations auxquelles il fut immédiatement procédé ne laissèrent aucun doute sur les causes de la mort de la femme Lefrançois : ses poignets meurtris, son visage ensanglanté, son œil gauche enfoncé, les empreintes laissées sur son cou par une pression énergique des mains, tout attestait qu'elle avait été étouffée après avoir reçu plusieurs coups à la tête. L'autopsie révéla qu'elle avait succombé vers onze heures du soir. Ce criminel attentat n'était pas le seul que la femme Lefrançois eût subi : son âge ne l'avait pas protégée contre une violence inutilisée ; toutefois, le malfaiteur n'avait pu accomplir complètement sa brutale passion, et dans un mouvement de rage il avait pratiqué sur la femme Lefrançois, à l'aide d'un instrument tranchant, une horrible mutilation au-dessus des parties sexuelles. Vol, tentative de viol, homicide volontaire, telle était la série des crimes dont la maison de la femme Lefrançois avait été le théâtre.

" Il convient d'ajouter que leur auteur avait été favorisé par la situation particulière de cette maison. Non-seulement elle est édifiée dans une mesure ouverte et coupée de sentiers venant de la campagne de la rue, mais encore elle est séparée par une distance de 25 et de 40 mètres des deux habitations les plus rapprochées. Or, il a été établi que si de l'un et de l'autre côté rien elles, on ne pouvait entendre les cris poussés par une femme âgée, faible, et atteinte comme la femme Lefrançois d'une affection de la vieillesse qui ne lui permettait que l'émission de sons inarticulés.

" Les investigations judiciaires suivaient leur cours, lorsque la gendarmerie apprit que dans la nuit du 21 au 22 mars, on était venu frapper à la porte de la veuve Honbert, journalière à Bazeotot-le-Mauconduit, et sœur du nommé Guillaume Canin. Cette femme était absente de son domicile, et ses deux enfants restés seuls chez elle. Réveillé par le bruit des coups, le jeune Ernest Honbert entendit une voix qui lui criait : "C'est ton oncle Guillaume qui t'apporte un paquet " L'enfant ayant refusé d'ouvrir, il réitérer sociétaire menaces de le jeter dans le fossé et en redescendit en disant qu'il viendrait le soir reprendre le paquet qu'il avait déposé. Le lendemain, la veuve Dutot, voisine de la femme Honbert, trouva dans le grenier de celle ci et remit au garde champêtre de Bazeotot un paquet assez volumineux, contenant notamment quinze chemises d'homme, cinq draps, un jupon de laine et des bonnets. Les chemises et les draps étaient marqués des initiales S. F. qui étaient celles de la femme Lefrançois.

" Dès lors, la lumière fut faite sur cette sanglante affaire. Il ressortait des recherches que les objets soustraits dans l'habitation de la femme Lefrançois, avait trahi sa culpabilité. Il fut vainement recherché chez la femme Langlay, cultivatrice à Ancretville-sur-mer, chez laquelle il était depuis quelque temps employé comme domestique. Prenant prétexte des reproches qui lui avaient été adressés relativement aux habitudes d'ivrognerie, il avait, dans la journée de 22 mars, quitté son service. Plus il était rendu compte de l'acte qu'il avait commis, avait montré de l'or, de l'argent, une pièce de 5 francs qui n'était autre que la pièce de marine de la femme Lefrançois ; on parla devant lui de la mort violente de cette femme, et il ne manifesta ni trouble ni émotion.

" Il était huit heures du soir. Il allait se retirer de l'Hôtelsoucy, du sieur Dupuyre, lorsque les gendarmes de Valmont s'y présentèrent. Interpellé par eux sur l'emploi de son temps pendant la nuit du 21 au 22 mars, il ne leur répondit que d'une manière évasive. Invité à faire connaître ce qu'il possédait d'argent, et menacé d'une rigoureuse perquisition, il leur remit une monnaie en cuivre, la pièce de 5 fr. dont il a été parlé, et une somme de 27 fr. 70. Il essayait de soustraire à leurs recherches un objet qu'il tenait caché dans sa poche, lorsque le gendarme Gerbeux, lui saisissant la main, y trouva la monnaie en or de la femme Lefrançois.

" Nierez vous maintenant, lui dit le gendarme ? " lui fut-il demandé. " Non, répondit-il en pleurant ; tuez-moi, tuez moi, je mérite d'avoir le cou coupé. Il ajouta immédiatement qu'il avait été assisté de six complices, mais qu'il ne les nommerait pas.

" Les déclarations ultérieures de l'accusé ont réduit de six à deux le nombre de ceux qui lui auraient prêté leur coupable concours. Il ne les dénoncerait jamais, disait-il ; puis, comme pour les laisser ignorer ce qui a eu, il désigna les nommés Dujardin et Planchon.

" Tous deux furent placés sous la main de la justice.

" Développant son système de défense, Canin a soutenu que le dimanche 21 mars, vers neuf heures du soir, il a quitté la ferme de la femme Lefrançois pour se rendre chez la femme Collot, sa blanchisseuse, qui habite le hameau des Grandes-Dalles ; dans le trajet, il aurait rencontré Dujardin et Planchon qui lui auraient proposé qu'ils allaient commettre un vol chez la femme Lefrançois, et lui auraient proposé de les accompagner ; il aurait consenti, mais ne serait bornée à faire le guet. A l'entrée de la cour, tandis que Dujardin et Planchon pénétraient dans la maison ; bientôt il avait entendu briser une fenêtre ; quelques minutes environ s'était écoulée ; ses deux complices l'avaient rejoint et lui avaient dit qu'ils venaient de tuer la mère et qu'ils avaient pris de l'argent, de l'or, et quelque chose d'un double. Il a ajouté qu'il avait aimé deux moutons, l'une en or, l'autre en argent, une certaine somme d'argent et une bourse en toile bleue renfermant des bagues.

" L'instruction a démontré l'odieux mensonge des allégations de l'accusé, et elle a éclairé d'un jour saisissant l'innocence de ceux auxquels il a voulu de faire partager la responsabilité de ses actes. Dujardin et Planchon ont été rendus à la liberté. Il est constant aujourd'hui que Canin doit seul porter le poids de l'accusation dirigée contre lui. Les constatations de l'information ne laissent aucun doute à cet égard.....

L'acte d'accusation entre ensuite dans des détails circonstanciés, établissant que cet accusé lui même et seul qui a commis le crime. Ces détails perdent leur intérêt en présence des aveux passés à l'audience par l'accusé, prouvant que son forfait était la réalisation depuis longtemps projetée d'un de ces désirs étranges qui apparaissent une aberration profonde de sens moral et déconcertent les moralistes les plus expérimentés. Cette partie du débat échappe absolument au compte rendu. Qu'il nous suffise de dire que de la discussion de ses nombreuses pièces, Canin n'avait même respecté l'agonie de sa propre femme expirante. L'infortunée qui pot se défendre contre cette lâche brutalité que par ces paroles, aujourd'hui si près d'être prophétiques : " Je meurs dans mon lit, mais toi tu mourras sur l'échafaud."

Le débat oral n'a présenté aucune particularité digne d'être notée. Treize témoins ont été entendus. Les aveux complets que l'accusé s'est déterminé à faire en présence de la première audience, laissaient tout l'intérêt se concentrer sur la question de savoir si le jury admettrait des circonstances atténuantes.

M. Grenier, avocat général, dans un réquisitoire sobre et énergique, a demandé au jury de répondre par un verdict absolu, qui ramènerait la sécurité dans une contrée effroyée par un crime aussi épouvantable ; Me Borville, avocat d'office, dans une plaidoirie " correcte, logique, modérée, " a, dit M. le président, " fait ce qu'on a pu faire pour sauver un accusé abandonné par la justice.

Dans les quinze cents et trente sols et quelques cent de trois livres, dits *petit tous*, à l'effigie de Henri IV, Louis XIII, Louis XIV et Louis XV.

Une pièce de *Louis Reich thalar*, de 1774, à l'effigie de *Frédéric Borrusen rex*.

Enfin une pièce de vingt sols, frappée à l'effigie de cet aventurier allemand qui se faisait appeler le baron de Neuhoff et qui sous le nom de Théodore Ier, régna pendant un mois sur la Corse.

BULLETIN FINANCIER.

Samedi soir, 4 septembre 1869.

Il ne s'est opéré aucun changement important sur le marché monétaire proprement dit. Le taux de l'intérêt, dans la rue, est de 10 pour cent par an, à l'heure cent cent par mois les billets de premier ordre avec d'excellentes garanties et le papier de commerce strictement de premier ordre sans garanties collatérales; de 1 1/2 à 2 pour cent par mois les billets de second ordre. Les billets hypothécaires sont à 9 à 10 pour cent par an le No. 1 et premier ordre de 12 à 15 le No. 2.

L'or a ouvert à 135 à 135 1/2 contre 136 3/4 à New-York. Après s'être vendu à 134 et à 136, il a fermé à 134 1/2 à 135. On a vendu $1,500 à 134 ; $10,000 à 134 1/4 ; $3,000 à 134 3/4 ; $4,000, $5,000 et 7,000 à 135 3/8 ; $10,000 et $20,000 à 135 1/2 ; $10,000 à 135 7/8 et $3,000 à 136. Dans l'argent $800, en demi piastres américaines, à 130 3/4 et $2,000 à 133. Nous citons les demi piastres américaines à 132 à 133 et les piastres mexicaines nominales.

Les variations de l'or et des traites dans Wall street ont poulevrard le change étranger sur notre place. Les offres de sterling ont été nombreuses, mais les concessions exigées par les acheteurs ont arrêté les opérations et il ne s'est rien fait.—Dans le change sur France, 200,000 francs, au change de commerce No 1, à 3 85 et 200,000 à 3 83 3/4. A la clôture, les cotes étaient extrêmement nominales, mais nous donnons celles qui suivent, comme approximations : sterling, 145 à 145 1/2 le connaissement et clear No 1 et 146 à 146 1/2 le clear ; le change sur France, à 3 88 3/4 à 3 87 1/2 le premier et — à 3 83 3/4 le second.1.

Le change américain a été languissant et une nouvelle baisse s'y est déclarée. Les banques ont tiré sur New-York à 1/8 d'escompte. Les cours ont ouvert : $3,000, $10,000 et $14,800, en change de commerce, à vue, sur New-York, à 1/4 d'escompte, $10,000 et $15,000 en change de commerce. $20,000 de banque à 3/8 et $15,000, en change de commerce, à 1/2.

50 et 5 actions de la banque nationale Germania se sont vendues, jeudi, à $103 50.

$1500 de bons de prêt sont cotés de vile (certificate) se sont vendues à 75 1/2, moins l'intérêt.

Les mandats de la police métropolitaine ont été en meilleure demande et les prix en ont haussé. On a vendu $1,100 à 86 1/2 et $2000 à 87 1/4. Les courriers ont acheté les petites sommes à 85 à 85 1/2.

Les mandats de l'Etat n'ont pas été fort recherchés pour paiement de taxes. Les courriers ont acheté à 77 à 82 et vendu à 80 à 84.

Aucune vente de billets de la ville n'a été annoncée. Ces billets sont cotés à — à 24 1/2 d'escompte. Les courtiers ont acheté les petites sommes à 26 et vendu à 25 d'escompte.

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE,
Jeudi, 4 septembre 1869.

COTON—Les ventes de la journée embrassent 168 balles au prix de 30 3/4c pour le low middling, 31c pour le strict low middling et 31c pour le middling, les cotons représentant à peu près l'état du marché. Très peu de bon ordinaire sur la place. Les recettes proprement dites de la journée s'ont été que de 40 balles. Il y a quelques ordres à remplir, mais les acheteurs ne se risqueront pas dans le marché avant qu'il ne soit reçu un meilleur approvisionnement.

ETAT DU COTON.

Stock en mains au 7er sept. 1868, balles		710
Reçu depuis notre dern. rapport.	93	
" précédemment.....	439	
		1302
Expédié aujourd'hui.....	843	
" précédemment.....	000	342
Stock en mains.....		460

Expédié aujourd'hui : 828 balles pour New-York et 15 pour Philadelphie. Rien de prominent dites depuis le 1er courant, 479 balles contre 1041 l'année passée.

FRET—Pour les ports étrangers il y a très peu d'affaires, à moins que ce ne soit pour le Havre et le tabac, tandis que pour la côte le frêt est calme ; nous cotons :

Par vapeur—Coton pour New-York 3/16 ; pour Boston et Philadelphie 3/4c ; farine pour New-York 50c ; pour Boston et Philadelphie 75c par baril ; maïs pour New York 20c par sac ; coton pour Liverpool 3/4 de la livre.

Par voiler—Coton pour Liverpool 3/4d, pour le Havre le 1/8 livre. Tabac pour Liverpool 40s, pour le Havre 50s. Le tabac pour France pour Liverpool 3s 6d à 3s 9d par bbl. Suif à 40 lbs par tonne. Le steamer Alice, en partance pour Liverpool, sera à son wharf lundi.

SUCRE ET MELASSE—Nous n'avons que après qu'il se soit opéré aucun changement dans les pays en premières mains aujourd'hui, mais en secondes mains la demande a été bonne. Les prix d'offre sont : 10 1/2 à 11c pour sucre de la Louisiane se vend en magasin de 60 à 70 cents le gallon. La demande pour le sucre de Cuba est assez forte, mais les offres sont faites à 10 1/2c. Nous citons les mélasses de Cuba cet léger et les prix nominaux.

ARRIVAGES DE L'OUEST—Le steamer Mollie Able est arrivé de St-Louis depuis notre revue d'hier.

FARINE—Le marché est calme, et les marques superfine et double extra sont rares, mais il y a abondance de bons choix extra. Nous mons il s'est en vendu 1500 barils, dont 100 et 100 superfine à $6 75 ; 40 à $6 05 ; 40 double extra à $6 25 ; 100 extra à $5 75 ; 50 do à $6 37 1/2 ; 200 do à $6 40 ; 100 et 300 do à $6 50 par baril et 100 choix extra à des conditions privées.

MAIS—L'approvisionnement sur la levée est léger, mais la demande étant limitée les ventes se bornent à 750 sacs, dont 400 de blanc mélangé à $1 05 ; 50 blanc et 300 blanc et jaune à $1 10 le boisseau.

AVOINE—Marché calme et prix tendant à la baisse. 880 sacs se sont vendus à 40c et 300 à 41c.

SON—Marché calme. 300 sacs se sont vendus à $1 02 1/2 par 100 livres.

FOIN—L'article est abondant et en bonne demande. 120 balles choix de l'Ouest se sont vendues à $27 par tonne.

PORC—La demande est très limitée. 80 barils de mess se sont vendus à des conditions privées et 25 barils mess à $31 50 par baril. Il se vend un gros de $35 50 à 35 75 et en détail de $36 à $36 25 le baril.

BACON—Marché calme mais ferme à 10c pour les épaules, 19 1/4c pour les plats côtés désossés, 19 7/8c pour les côtés clear. Hier, 15 tierçons plats côtés désossés se sont vendus à 19 1/4c la livre.

BREAKFAST BACON—Marché calme et l'article est coté à 21 à 22c la livre, venant du Nord et de l'Ouest.

SAINDOUX—Le marché est ferme avec un léger stock en main. Les tierçons il est coté à 20 1/4c ; en barriles à 22 3/4 à 23c.

VIANDE SALEE A SEC—L'article est rare sur notre place. Les épaules se détaillent à 15 1/4c la livre.

LARDS—L'approvisionnement est trop léger pour intéresser les spéculateurs, et de petites ventes se font à 30 à 31c la livre pour le lard fine du Texas. Environ 50000 livres sur la place.

SUIF—Approvisionnement assez fort et demande bonne. Nous cotons le suif du Texas à 10 1/4 à 11c et celui du pays de 11 à 11 1/4c la livre.

TOILE D'EMBALLAGE—L'approvisionnement a été augmenté par des arrivages, mais avec la bonne demande qui existe les prix sont fermes. La demande en détail est active à 25 à 25 1/2c la yarde pour l'ordinaire de l'Inde en rouleau, 27 à 27 1/2c en balles et 28c pour l'extra lourde en balle. Les toiles de lin et chanvre sont en bonne demande à 25 à 27 1/2c la yarde. Nous n'avons pas entendu rapporter aucune vente aujourd'hui.

CERCLES EN FER POUR COTON—En bonne demande et fort stock. Ils sont cotés à 6 1/4c la livre en gros, et 6 1/2c en détail.

SEL—La demande pour le sel de Liverpool est légère. Il se vend de 2 20 à 2 30 pour le gros et $2 30 à 2 35 par sac pour le fin. Les sacs vendus sont des factures se paient 25c de plus ; une certaine déduction est faite sur les gros lots embarqués aux magasins de dépôt.

WHISKY—En bonne demande en détail à $1 25 à 1 27 le gallon pour le rectifié, et $1 50 pour les esprits.

Marché aux Bestiaux.

Nouvelle-Orléans, 4 septembre 1869.

Arrivée hier—124 bœufs du Texas, 285 veaux 161 cochons et 8 moutons.

Vendu hier—170 bœufs du Texas, 237 veaux, 34 moutons.

A vendre—400 bœufs du Texas, 655 veaux et veaux d'un an, 314 cochons, 418 moutons, 10 vaches à lait.

Bœufs du Texas, de choix, nourris au maïs, par lbs.....	—	à	—
do do 22s qlt., par t